



Termes de Référence

Sélection d'un prestataire pour la réalisation d'une étude d'impact social et environnemental relative à une centrale solaire photovoltaïque au sol raccordée sur le réseau Moyenne Tension à la Commune de Sfax

Janvier 2019

Contexte

Depuis le début des années 2000, la Tunisie est confrontée à un déficit énergétique structurel et croissant nécessitant l'adoption d'une politique de maîtrise de l'énergie ambitieuse qui repose principalement sur l'intensification des mesures d'efficacité énergétique et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique.

Face à la nécessité d'assurer sa sécurité d'approvisionnement énergétique, à la volatilité du prix des énergies fossiles et à l'épuisement progressif de ses ressources nationales, la Tunisie a adopté une stratégie énergétique ciblant une réduction de l'intensité carbone de 41% en 2030. Cette stratégie repose notamment sur le Plan Solaire Tunisien (PST) qui ambitionne de porter la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à 30% en 2030.

Afin d'appuyer la mise en œuvre du PST, la loi N°2015-12 du 11 mai 2015, relative à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables, le décret N°2016-1123 ainsi que plusieurs autres arrêtés et textes d'application contribuant à la mise en place des conditions cadres nécessaires pour l'atteinte des objectifs fixés, ont été promulgués.

Cadre du projet RMS – ANME/GIZ

Le projet "Renforcement du Marché Solaire en Tunisie" (RMS), lancé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en collaboration avec l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME), vise la croissance du marché des installations photovoltaïques (PV) de petite et moyenne taille dans le respect des critères de durabilité.

Le projet RMS, mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) et implémenté en coopération avec l'ANME, comporte trois axes d'intervention :

- A. L'amélioration des conditions cadres ainsi que des mécanismes incitatifs relatifs aux installations solaires PV.
- B. Le renforcement des capacités des acteurs publics et privés dans la promotion des installations solaires PV dans les régions.
- C. L'exploitation des installations solaires PV dans le respect des critères de qualité et de durabilité.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités régionales du projet RMS et afin d'encourager davantage les communes à entamer les prochaines étapes de réalisation d'installations photovoltaïque d'autoproduction, le projet 'compte soutenir la commune de Sfax dans la réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique d'une installation d'autoproduction photovoltaïque pour ses propres bâtiments municipaux raccordés au réseau électrique Moyenne Tension (HTA) de la STEG.

Comme résultat préliminaire de l'étude de faisabilité technico-économique du projet, et suite à la comparaison de plusieurs emplacements, les représentants de la commune de Sfax, ont identifié le site de **Bechka** situé à environ 40 km de la ville de Sfax pour abriter la future centrale photovoltaïque.

Outre l'étude de faisabilité technico-économique, et telle qu'exigée par la réglementation en vigueur, l'étude d'impact social et environnemental constitue un des éléments qui devront constituer le dossier de demande du maître d'ouvrage (Municipalité de Sfax) pour l'obtention de l'approbation de réalisation du projet par le ministère chargé de l'énergie.

1. Objectifs de la Mission

L'objectif de la présente mission est de réaliser, pour le compte de la municipalité de Sfax, une étude d'impact social et environnemental sommaire relative à une centrale solaire photovoltaïque au sol d'environ 350 kWc, raccordée au réseau Moyenne Tension, située sur le site de Bechka-Sfax.

Les caractéristiques du terrain sont les suivantes ¹:

- Coordonnées Géographiques : 34°54'43,02"N - 10°23'2,64" E
- Sécurité : terrain non clôturé,
- Superficie : la superficie disponible du terrain est d'environ 5,000 m². Le terrain peut être aménagé pour dégager la superficie nécessaire pour l'installation photovoltaïque,
- Présence à proximité de constructions abandonnées, dans un état délabré (anciens logements et une école pour les employés de la ferme),
- Proximité au réseau MT de la STEG.

2. Description des prestations demandées

L'Etude d'Impact social et environnemental devra couvrir les volets suivants :

- Une présentation du cadre juridique et institutionnel concernant les standards environnementaux et sociaux nationaux et internationaux afférent au projet,
- Une description des principales étapes de mise en œuvre du parc photovoltaïque :
 - Composantes électriques du parc,
 - Structures de fixation et d'ancrage au sol,
 - Exploitation (Durée de 20 ans),
 - Démantèlement après fin du contrat d'exploitation,
- Une description globale de l'état initial du site (climat, géologie, hydrologie, faune, flore, etc...),
- Une évaluation des impacts positifs, négatifs et nocifs pouvant affecter le projet durant les phases de réalisation, d'exploitation ou de son développement,
- Une évaluation de l'impact sur le milieu humain notamment la sécurité des personnes et des biens durant les différentes phases de mise œuvre du projet.
- Les mesures envisagées pour supprimer, réduire, compenser les éventuelles conséquences dommageables du projet sur l'environnement des lieux et le plan social

¹ Annexe: Voir le plan de situation du terrain -Site de Bechka – Gouvernorat de Sfax

ainsi que les mesures visant à mettre en valeur et à améliorer les impacts positifs du projet,

- Le programme de surveillance et de suivi du projet,
- Plan de gestion environnemental et social (PGES).

En outre, le prestataire devra développer :

- Une note de synthèse sur le rapport de l'étude d'impact social et environnemental,
- Concevoir et élaborer un résumé simplifié des informations et des principales données contenues dans l'étude, destiné au public non spécialiste.

L'ensemble des prestations décrites ci-dessus seront établies en étroite collaboration entre le soumissionnaire et les partenaires suivants :

- Représentants de l'ANME.
- Représentants du projet RMS de la GIZ.
- Représentants de la commune de Sfax.
- Représentants de la STEG Direction Régionale de Distribution de Sfax (DRDSF).

3. Profil de l'expert pour la réalisation de cette étude :

Le soumissionnaire devra avoir les capacités de fournir les prestations demandées et avoir :

- Au minimum **10 ans** d'expérience dans la réalisation des études d'impact social et environnemental en Tunisie,
- Avoir au moins **(02)** deux expériences démontrées dans les études d'impacts environnementales relatives aux projets d'installations solaires photovoltaïques,
- Avoir des connaissances prouvées dans les référentiels nationaux et internationaux relatifs aux études d'impact environnementaux.
- Avoir des connaissances prouvées dans le secteur des énergies renouvelables en Tunisie notamment dans le photovoltaïque.

4. Durée de la mission et niveau d'effort requis

La durée totale prévue pour la présente mission est de **deux (02) mois**.

Le soumissionnaire doit prévoir les frais de déplacement et de logistique dans son offre financière. Jusqu'à, au maximum, 2 déplacements sur site sont à prévoir. Le niveau d'effort requis pour l'expert est estimé à **10 Hommes.Jours**.

5. Planning de réalisation de l'étude et livrables demandés [rapports]

Le prestataire doit fournir l'ensemble des prestations demandées en étroite collaboration avec l'ANME et le projet RMS de la GIZ. L'ANME et la GIZ s'engagent à transmettre toute la documentation nécessaire, et à leur disposition, pour la réalisation de la présente mission.

Tous les livrables du prestataire seront communiqués aux responsables de l'ANME et de la GIZ **en langue française.**

N.B : le prestataire est appelé à donner une version draft de chaque livrable pour étude et approbation.

Ci-dessous un planning estimatif de la mission. Il prévoit un maximum de **(10) dix hommes.jours.** La répartition des homme-jours pourrait être révisée en fonction de la méthodologie convenue.

Livrables demandés :

Les livrables attendus seront comme suit :

Livrables	Echéance
Etude d'impact social et environnemental de la centrale photovoltaïque au site de Bechka-Sfax (Rapport)	6 semaines (Après signature du contrat)
- Une note de synthèse sur le rapport de l'étude d'impact social et environnemental	8 Semaines (Après signature du contrat)
- Résumé simplifié sur le projet destiné au public non spécialiste	

Le prestataire devra proposer une note méthodologique pour la réalisation de la mission et un calendrier détaillé de réalisation de la mission tout en prenant en compte la durée maximale d'exécution de la mission indiquée dans les présents termes de références. Ce calendrier devrait indiquer la période de réalisation des différentes tâches, les dates de visites sur site, ainsi que les dates de remise des livrables.

Tous les livrables seront fournis en version Word. Toute photographie pertinente éventuellement faites lors de l'élaboration de l'étude seront fournies en version électronique (JPEG).

6. Contenu de l'offre

Le soumissionnaire devra fournir dans son offre les éléments suivants :

1/ Une offre technique :

L'offre technique devra inclure les éléments suivants :

- Le CV et les justificatifs des références exigées pour le(s) expert(e)s.
- Une méthodologie de travail.
- Un planning avec un chronogramme de réalisation des tâches.

2/ Une offre financière :

Outre le montant global estimé de la mission, l'offre financière devra détailler les éléments suivants :

- Le taux journalier des honoraires des experts.
- Frais divers (ex : transport, à détailler).
- Planning des réunions au cours des études (partenaire, type de données...)

Annexe

Plan et coordonnées GPS du site objet de l'étude

Coordonnées GPS (WGS 84) : 34°54'43,02"N – 10°23'2,64" E

Nom du Site : Bechka (Commune de Menzel Chaker – Gouvernorat de Sfax)

Situation : Le terrain est situé en face de la ferme du palais présidentiel de Bechka.

